



COMPTE-RENDU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 FÉVRIER 2025

Nom	Fonction	Collège	Présent	Diffusion
BENHAMOU Stéphane	Secrétaire Général, Responsable Département Informatique	1 ^{er}	X	X
BOI Marcel	Responsable Département Communication	3 ^{ème}	X	X
BRÉARD Serge	Trésorier	1 ^{er}	X	X
CARAMELLO Philippe	Adjoint Département Formations	-	X	X
CHABONAT Alain	Vice-Trésorier	1 ^{er}	Excusé	X
COUPEAU Didier	Président UR03, Responsable Département Formations	3 ^{ème}	X	X
GASTALDI Dominique	Président UR11, Vice-Président UR	2 ^{ème}	X	X
GOMEZ-VARONA Thierry	Adjoint Département Partenariat	-	Excusé	X
GURY Dominique	Adjoint Département Informatique	-	X	X
LABRUYÈRE James	Président UR04, Responsable Département Compétitions	3 ^{ème}	X	X
LAMBERT Daniel	Président UR 21	2 ^{ème}	X	X
LUCAS Jean-Pierre	Président UR15, Responsable Département Partenariat	2 ^{ème}	X	X
MONDIÉ Fabienne	Présidente UR10, Adjointe de Rédaction La Lettre	2 ^{ème}	X	X
PRUVOT Danièle	Présidente UR01, Responsable Département Publications	2 ^{ème}	X	X
SAEILLES Jean	Président	1 ^{er}	X	X
SIGNORET-DUSSUTOUR Chantal	Présidente UR14, Vice-Présidente FPF, Responsable Département Événementiel	1 ^{er}	X	X
STEHLI Pascal	Assistant Trésorier	1 ^{er}	X	X
WITTEZAËLE Alain	Responsable Département Labels & Distinctions	3 ^{ème}	X	X

Le Conseil d'Administration débute à 18h08.

ORDRE DU JOUR

- Validation dernier CR,
- Comparatif des derniers chiffres des adhésions,
- Retour sur Bilan avec le bureau comptable, Mme Antunes,
- Certaines expositions Prestige arrivent « en fin de vie », suite à donner,
- Retours divers : courriers, appels, interrogations, autour des précisions relatives aux droits d'auteur et de diffusion, dans le guide 2025,
- Cotisations, adhésions pour la saison à venir, elles doivent être présentées sur la prochaine lettre et être votées en AGO, donc à proposer et à débattre,
- Perspectives des candidatures pour les prochains Collèges concernant la saison prochaine,
- Questions diverses,

VALIDATION DU PRÉCÉDENT COMPTE-RENDU

Le précédent compte-rendu est validé par les membres présents.

REVUE DES ACTIONS EN COURS

DATE	ITEM	STATUT	ACTION
14/03/2024	Rédaction d'un guide commissaires nationaux et régionaux	EN COURS	STÉPHANE/DOMINIQUE GURY
08/08/2024	Mettre en place les outils pour gérer les expositions de prestige et leur réservation.	À FINALISER	STÉPHANE
27/10/2024	Reconnaissance Galerie Vallès en tant que centre international de la photo	À FAIRE	JEAN
27/10/2024	Installation d'un écran dans la Galerie	À FAIRE	STÉPHANE

COMPTE-RENDU - CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 FÉVRIER 2025

DATE	ITEM	STATUT	ACTION
27/10/2024	Dépôt de l'appellation « Galerie Vallès Paris » auprès de l'INPI	À FINALISER	STÉPHANE

COMPARATIF DES DERNIERS CHIFFRES D'ADHÉSION

Le trésorier fait état de l'avancement des inscriptions.

- Nombre d'adhérents au 13/02 : 7.813 adhérents contre 7.899 la saison passée. En fin d'année, le nombre d'adhérents était de 8.010, ce qui représenterait s'il n'y a pas d'inscriptions ultérieures un manque à gagner d'environ 8.000 €.
- Nombre de clubs au 13/02 : 539 clubs contre 528 la saison passée.

Le delta entre cette saison et la précédente réside essentiellement dans le retrait de deux gros clubs en région parisienne du mode « Tous adhérents » et qui représentent à eux deux plus de 160 adhérents en moins.

Stéphane propose de s'appuyer si les tarifs sont intéressants sur la base de prospects que la Poste peut fournir afin de générer un publipostage et essayer d'accrocher à la fois des adhérents individuels comme des clubs. À suivre en fonction des tarifs qui auront été annoncés.

Jean rappelle que les dossiers de presse ne sont pas forcément transmis par tous les présidents d'UR à leurs clubs et que c'est un vrai support pour faire la promotion de la Fédération. Une dizaine a été transmise à chaque président. Après la réunion, Stéphane a vérifié le nombre de téléchargements du dossier sur le site qui est très faible : 7 téléchargements depuis sa mise en ligne.

RÉUNION AVEC MME ANTUNES CONCERNANT BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Les recettes ont augmenté de 485.407 € à 492.636 € sur la dernière saison. Les charges ont quant à elle régressé de 532.552 € à 487.977 €. En découle un petit résultat positif, malgré une gestion rigoureuse.

Le rescrit fiscal a été bénéfique pour obtenir ce résultat et a permis d'éviter des frais importants qui auraient induit un résultat négatif. Les principaux centres de coût concernent la formation et les lots des compétitions. Sur ce dernier point, les partenaires pourraient fournir plus de lot ce qui allègerait ce poste.

Une autre source de recettes pourrait être constituée par les subventions municipales, départementales, régionales, le mécénat, etc. Des démarches sont en cours pour aller dans ce sens.

La fidélisation des adhérents est également une voie de recherche dans laquelle il faudrait s'engager par le biais de packs, de promotions, ou de remises pour les clubs qui font progresser leur nombre d'adhérents fédérés.

Daniel indique que la promotion de la Fédération passe aussi par la promotion de ce qui est fait en région au travers des initiatives locales, comme il peut le faire pour recruter de nouveaux adhérents sur son UR. Les photographes non encore fédérés regardent ce qui est organisé localement.

Dominique Gury et Jean-Pierre rappellent qu'il subsiste une méconnaissance de ce que peut proposer la Fédération autre que les compétitions, qu'il faut essayer de corriger.

EXPOSITIONS EN FIN DE VIE

Un protocole de gestion des collections Prestige en fin de vie est présenté par Chantal en séance. Il est proposé, si de nouvelles séries sont disponibles de retirer les séries qui ont circulé depuis plus de 5 ans avec les trois cas de figure suivants :

- Demande d'une collectivité pour récupérer définitivement la série et la présenter gratuitement au public : la série ne circulera plus et ne donnera donc plus de points attribués aux auteurs. Emmanuel Canto prévient les auteurs concernés.

- Si l'auteur de la série ou d'une image de la série en fait la demande et est toujours fédéré, possibilité pour lui de la récupérer en l'état.
- Si la série est trop endommagée ou non réclamée, passage au pilon au bout d'un an.

L'autre cas de figure concerne les séries dont tout ou partie des tirages sont dégradés :

- La série est entièrement dégradée : tout part au pilon
- Seuls quelques tirages sont dégradés :
 - o Dans le cas d'une série composite, si le nombre de tirages encore correct est supérieur à 15, on conserve la série avec production d'une nouvelle planche contact
 - o Dans le cas d'une série composite avec plus de 20% de tirages dégradés, on décide au cas par cas.
 - o Dans le cas d'une série homogène (auteur ou reportage), on restitue à l'auteur, s'il est toujours adhérent sa série. S'il décline, la série part au pilon.

Rappel important : les droits attribués à la Fédération de la part des auteurs ont une durée restreinte à 5 années.

La seule série modifiable tous les 2 ans est celle des Ambassadeurs, où il faut jongler entre :

- L'arrivée de nouveaux ambassadeurs
- Le départ de la Fédération des anciens ambassadeurs
- La création d'une nouvelle planche contact
- La création d'une nouvelle série si le nombre de planches devient trop important

RETOUR SUR LES DROITS D'AUTEUR

Des réunions ont été organisées avec les commissaires sur le sujet des droits d'auteur. Les consignes ont été bien comprises et suivies par les commissaires, ainsi que par les auteurs et les clubs qui jouent le jeu et remplacent les photos soumises à droit d'auteur.

Les photos posant un problème sont disqualifiées mais sont jugées. Leurs notes figureront, mais avec un total de zéro point. Les photos soumises à droit d'auteur seront remplacées par une vignette spécifique mentionnant le droit d'auteur.

COTISATIONS ET ADHÉSIONS POUR LA SAISON À VENIR

Quelle doit être la politique de cotisation pour l'année à venir ? Les tarifs d'adhésion doivent-ils être revus ?

Le CA propose que l'adhésion individuelle répercute l'augmentation de 22 à 23€ de l'abonnement France Photographie pour passer à 95€.

Stéphane évoque le fait que le prix des publications est adossé au prix de revient, ce qui ne laisse aucune marge disponible pour proposer des promotions ou des packs où l'on pourrait coupler adhésion et abonnement. Une des voies pour réduire le coût de revient serait de vendre des pages de publicité dans France Photographie.

Le CA valide le fait de ne changer que la cotisation individuelle pour cette saison.

CANDIDATURES AUX DIFFÉRENTS COLLÈGES

Stéphane rappelle le fonctionnement du premier collège. Le premier collège est renouvelable par tiers, soit deux personnes. Serge et Alain ont été élus en 2023 dans un cycle de renouvellement standard, Jean et Chantal l'ont été également dans un cycle standard.

En revanche, Stéphane, élu depuis deux ans, et Pascal, depuis un an, ont quant à eux pris la place de démissionnaires dont les mandats arrivaient à terme en 2025 ; ce qui fait que ce sont leurs sièges qui seront remis aux voix lors de l'AGO de 2025.

Serge évoque du fait de la sur-représentation de la trésorerie dans le premier collège qu'il serait intéressant qu'il démissionne de son siège au premier collège pour laisser une place libre. Le siège ainsi laissé libre sera remis aux

COMPTE-RENDU - CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 FÉVRIER 2025

voix pour l'année restante pour ce siège. Après discussion, il est finalement décidé que Serge ne se représentera pas en 2026 mais pas avant.

Les cinq présidents d'UR renouvelleront leurs candidatures pour la saison à venir. Danièle annonce qu'elle se représentera à ses mandats actuels (Département Publications et Deuxième collège)

Jean rappelle qu'il cèdera de bonne grâce sa place si l'un des membres du CA se sent les épaules pour cette fonction et qu'il faut commencer à y réfléchir, car le poste est riche mais chronophage.

PSEUDONYME

James suggère de donner un nom d'emprunt dans la base afin que certains photographes qui souhaitent utiliser un pseudonyme puissent apparaître sur le site des concours avec ce nom d'emprunt. Stéphane vérifiera avec Épistème la possibilité d'intégrer ce besoin dans la base en ligne et Copain.

PHOTOCOPIEUR

L'ancien photocopieur a été repris. La dernière échéance qui devait nous être versée n'est toujours pas versée à l'heure actuelle. Stéphane reprend le point sur ce sujet pour faire intervenir un commissaire de justice.

CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES

Le contrôle électrique initial a été réalisé dans les locaux du siège et il s'avère qu'un certain nombre de défauts ont été signalés. Ces défauts doivent être corrigés. Nous nous retournerons vers Foncia pour la prise en charge de ces correctifs, le local lors de la prise du bail devant être conforme réglementairement ;

POINTS DIVERS RÉUNIONS D'UR

Deux sujets ont été remontés :

- Le premier concerne l'activation de Copilot pour les UR possédant une licence Office 365. Les UR concernées peuvent l'activer sans souci.
- Le second concerne la visibilité des photos au sein d'un club dans une compétition. Une évolution pour avoir la possibilité de désactiver cette option sera proposée dans le train d'évolution 2025.



L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 20h07.

ACTIONS À SUIVRE

DATE	ITEM	STATUT	ACTION
14/03/2024	Rédaction d'un guide commissaires nationaux et régionaux	EN COURS	STÉPHANE/DOMINIQUE GURY
08/08/2024	Mettre en place les outils pour gérer les expositions de prestige et leur réservation.	À FINALISER	STÉPHANE
27/10/2024	Reconnaissance Galerie Vallès en tant que centre international de la photo. Inauguration le 4 avril.	PLANIFIÉE LE 04/04/2025	JEAN
27/10/2024	Installation d'un écran dans la Galerie	À FAIRE	STÉPHANE
27/10/2024	Dépôt de l'appellation « Galerie Vallès Paris » auprès de l'INPI	FAIT	STÉPHANE

Prochains CA

- Le jeudi 13 mars
- Le jeudi 10 avril
- Le jeudi 08 mai